



Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

(Fédération Générale des Transports et de l'Équipement)

47/49, avenue Simon Bolivar - 75950 - PARIS CEDEX 19

Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71 cfdt-cheminots-federation@syndicat-sncf.org

Communiqué de presse n° 13/06

L'Union Fédérale CFDT Des Cheminots et Activités Complémentaires communiqué :

Comme elle s'y était engagée lors des réunions interfédérales des 5 et 13 octobre, La CFDT Cheminots a consulté ses instances sur les modalités d'action à retenir par rapport à la proposition de certaines organisations syndicales d'une journée de grève le 8 novembre.

De cette consultation, il ressort très fortement la nécessité, dans la période, de mobiliser les Cheminots sous une forme autre que la grève. Celle-ci doit rester l'ultime recours, lorsque la négociation a échoué.

La CFDT Cheminots va donc proposer aux organisations syndicales qui ne se sont pas encore prononcées sur la journée du 8 d'examiner avec elles des modalités d'actions communes.

Concernant les différents sujets de préoccupations dans l'Entreprise, l'analyse de la CFDT Cheminots, notamment à la suite de la table ronde du 3 octobre, est la suivante :

➤ **Fret** : la CFDT partage le constat d'échec du plan Véron, mais attend de connaître les conclusions et orientations des travaux en cours du comité spécialisé au conseil d'administration et de la commission économique du comité central d'entreprise avant de prendre position sur la suite à donner. La CFDT a bien noté le propos de Madame Idrac selon lequel la filialisation du fret n'est pas d'actualité.

➤ **Emploi** : la CFDT a pris note du respect du plan d'embauche 2006 (5600 soit + 1000 par rapport à 2005) et de l'anticipation de recrutements 2007 dans la branche Infrastructure suite à l'audit réseau. La CFDT sera extrêmement vigilante sur le projet de budget 2007, notamment sur le volet de l'emploi.

➤ **Retraites** : le refus de Madame Idrac de voir stigmatiser les Cheminots comme privilégiés, et sa volonté de travailler avec l'Etat sur la consolidation financière du régime de retraite sont de nature à rassurer les Cheminots. La CFDT veillera à la prise en compte de ces propos par les politiques.

➤ **Salaires** : la demande de réunion du comité de suivi de l'accord salarial 2006 a été acceptée. La CFDT veillera à ce que cette réunion prenne bien en compte l'ensemble des éléments de la négociation et qu'elle débouche, le cas échéant, sur les ajustements nécessaires.

➤ **Réorganisations / Service Public** : les Cheminots sont aujourd'hui interpellés par la multitude des réorganisations lancées dans l'Entreprise. Ils en cherchent le sens, et la CFDT partage avec eux l'inquiétude qui peut naître de cette interrogation. Pour nous, il est clair que les transformations de l'Entreprise doivent s'inscrire dans l'objectif de renforcer le positionnement de la SNCF dans ses missions de Service Public.

➤ **Projets de Décrets sur la durée du travail** : l'analyse de la situation par l'Entreprise et les organisations syndicales conforte le positionnement de la CFDT sur ce sujet. Il faut désormais que l'action de la SNCF auprès des différents acteurs (Représentants patronaux, Etat...) soit conforme à ses déclarations. La CFDT sera particulièrement attentive à cette discussion.

(Paris le 18 octobre 2006 à 16H00)